

Thématique de l'action :

ACCES AUX SOINS

GESTION DES URGENCES PSYCHIATRIQUES

Objectifs:

Suite au diagnostic local de santé mentale et l'axe « la prévention et la prise en charge des situations d'urgence », mieux appréhender le dispositif des urgences psychiatriques pour un meilleur accès aux soins.

Déroulement de l'action

• Constat :

- Manque de connaissances concernant le fonctionnement du dispositif des urgences et notamment la réglementation concernant les hospitalisations psychiatriques sous contrainte.
- Besoin de connaître les champs d'intervention des personnes intervenant dans la gestion des urgences psychiatriques (UAU, SAMU, pompiers, forces de l'ordre, élus)
- Besoin des familles d'être mieux informées et accompagnées par les professionnels, au moment de l'hospitalisation de leur proche.

• Etapes du projet :

Réunions de travail pour recueillir la parole des partenaires du CLSM concernant les urgences, choisir le type d'action à mettre en œuvre et le public cible.

Choix de la commune où s'organise l'action/ Choix des professionnels et personnes ressources, pouvant intervenir et apporter des réponses.

Elaboration d'un flyers et communication (mails aux partenaires et réseaux, compte Facebook du CHI...)

• Action(s) qui en découle(nt) :

Dans une première phase, les actions ont consisté à mettre en place de rencontres entre les acteurs et actrices du sujet, présenter les dispositifs de prise en charge et mettre en place une journée scientifique ainsi qu'un travail de thèse qui a permis d'aboutir à l'élaboration d'un outil spécifique : **un arbre décisionnel**.

La seconde phase s'est centrée vers la sensibilisation grand public avec des événements programmés en juin 2017

Résultats

Participation de 104 personnes : professionnels du champ sanitaire, médico-social, du SIAO-115, CHRS, associations tutélaires, familles, CCAS et élus des trois communes engagées dans le CLSM, usagers, CLSM de Creil

Perspectives

Approfondir la connaissance du circuit des urgences psychiatriques, grâce aux situations pratiques amenées par les partenaires (professionnels, familles et usagers)

Territoire de l'action

Villes de Chantilly,
Senlis et Pont Sainte
Maxence

Public cible :

Professionnels du
champ sanitaire et
médico-social,
collectivités, élus,
associations d'usagers
et de familles,
associations tutélaires
forces de l'ordre,
pompiers, bailleurs,
CHRS.....

Structures porteuses et/ou impliquées :

Les institutions
impliquées dans le
CLSM, mais plus
précisément le CHI, la
municipalité de Pont
Sainte Maxence

Coût du projet :

Subventions indirectes :
Prêt gracieux de la salle
et du matériel pour
diffusion (commune)
/Boissons et brioches
pour la pause,
communication (CHI)

Qui sont les financeurs ?

Commune de Pont
Sainte Maxence et CHI
de Clermont de l'Oise

Personne à contacter pour plus d'informations :

Marie-Christine
MARLIOT
marie-christine.marliot
@chi-clermont.fr
03 44 58 04 09